



## Compte Rendu du Conseil de Gestion de l'IGeSA du 18 décembre 2015

**M**adame Chantal JOURDAN préside ce conseil en présence de Monsieur Jean-Paul BODIN, Secrétaire Général pour l'Administration.

Une fois de plus la réserve a été levée, 2.3 M€, ce qui permet une rallonge budgétaire à l'IGESA. Le résultat global extrapolé 2015 a donc évolué positivement puisque le déficit de 2 M€ annoncé dans le budget prévisionnel n'est pas confirmé, au contraire, l'exercice fait apparaître un excédent estimé à 0.6 M€. Ce budget intègre pour la première fois certaines fiscalisations d'établissements.

Conformément au Contrat d'Objectif et de Performance (COP), l'IGeSA s'attache régulièrement à améliorer ses prestations. Elle recherche régulièrement des financements extérieurs, contrôle sa masse salariale et s'adapte en temps réel aux besoins de la fréquentation.

### **Etablissement Sociaux :**

Le renforcement du secteur de la petite enfance se poursuit. En région parisienne ce sont environ 180 places qui ont été créées. A noter, la création d'une activité nouvelle avec l'ouverture de la crèche à Balard.

### **Branche Hôtellerie :**

Depuis mars 2015, l'IGeSA gère l'hébergement du Centre de Formation de Bourges. Un résultat excédentaire pour l'exercice de 2015 de 0.07 M€ est conforme aux prévisions budgétaires. L'IGeSA devrait reprendre le service restauration de ce centre.

Concernant les autres résidences, sauf RASPAIL, on constate une baisse d'activité dans l'hébergement. La morosité de la

situation économique, la déflation des effectifs et des budgets de fonctionnement du ministère de la Défense contribuent probablement à cette baisse d'activité.

L'établissement « LOUVOIS » à Toulon enregistre une progression constante au niveau de la restauration. Quant à l'hébergement, il subsiste quelques difficultés. En effet, cette activité est inférieure aux prévisions.

### **Quatrième hôtel parisien :**

Le conseil de Gestion a autorisé le Directeur Général à acquérir un quatrième hôtel. Il est situé au 1-3 rue Elisée Reclus sur la commune de Kremlin Bicêtre. Il compte 89 chambres et un parking de 15 places. C'est un bâtiment en demi-lune sur 5 étages avec 2 ascenseurs aux normes pour les personnes atteintes d'un handicap. A noter, sa proximité de la résidence Voltaire, 5 mn à pied.

Cet hôtel devrait être mis à disposition des ressortissants dans le deuxième trimestre 2016.

### **Branche prêts :**

Une baisse significative du nombre de prêts a contraint la SDAS de revoir les conditions d'octroi des prêts. Les modifications apportées (voir CR CCAS du 26/11/2015) devraient relancer les demandes.

### **Branche tourisme :**

Une année difficile, mais les résultats ont été préservés pour la branche des établissements familiaux. Malgré, une conjoncture économique instable et une concurrence exacerbée, l'IGeSA a maintenu la

fréquentation de ses établissements. Ce secteur à tarifs constants, a permis de dégager un excédent de 2.4 M€.

Le Conseil de Gestion a autorisé le Directeur Général à conclure un bail emphytéotique portant sur la mise à disposition du village de SOULAC (33). Ce centre de vacances CCAS de SOULAC est situé *au 89 route des lacs* dans une pinède de 15 ha. Le projet d'exploitation émis par L'IGeSA consisterait à réaménager ce centre avec des mobil-homes et des tentes nouvelles générations. L'objectif étant de se substituer au village club de Biscarosse « hébergement chalets » dont le bail ne sera pas renouvelé après l'été 2016.

Pour les Centres de vacances de Jeunes (CVJ) la branche enregistre un nouveau recul de sa fréquentation. L'augmentation des tarifs en 2014 (+ 25%) a contribué prioritairement à la baisse de fréquentation de ces centres. Ainsi, 1 000 enfants de moins ont été accueillis en 2015.

### **Carte de réduction :**

L'IGeSA souhaite mettre en place une carte de réduction auprès de grandes enseignes commerciales. Cette carte donnerait droit à une large gamme de produits et services. Elle permettrait une offre nationale, mais également locale. L'étude de faisabilité est en cours.

En conclusion, la conjoncture économique actuelle ne favorise pas une montée en puissance de l'Institution nécessaire pour un développement accru de ses activités. Néanmoins, le Conseil de Gestion d'aujourd'hui recherche la performance économique, des axes forts pour son développement et d'autres sources de financement. En effet, le réflexe IGeSA n'est pas encore acquis par tous les ressortissants du ministère de la Défense.

Paris, le 12 janvier 2015